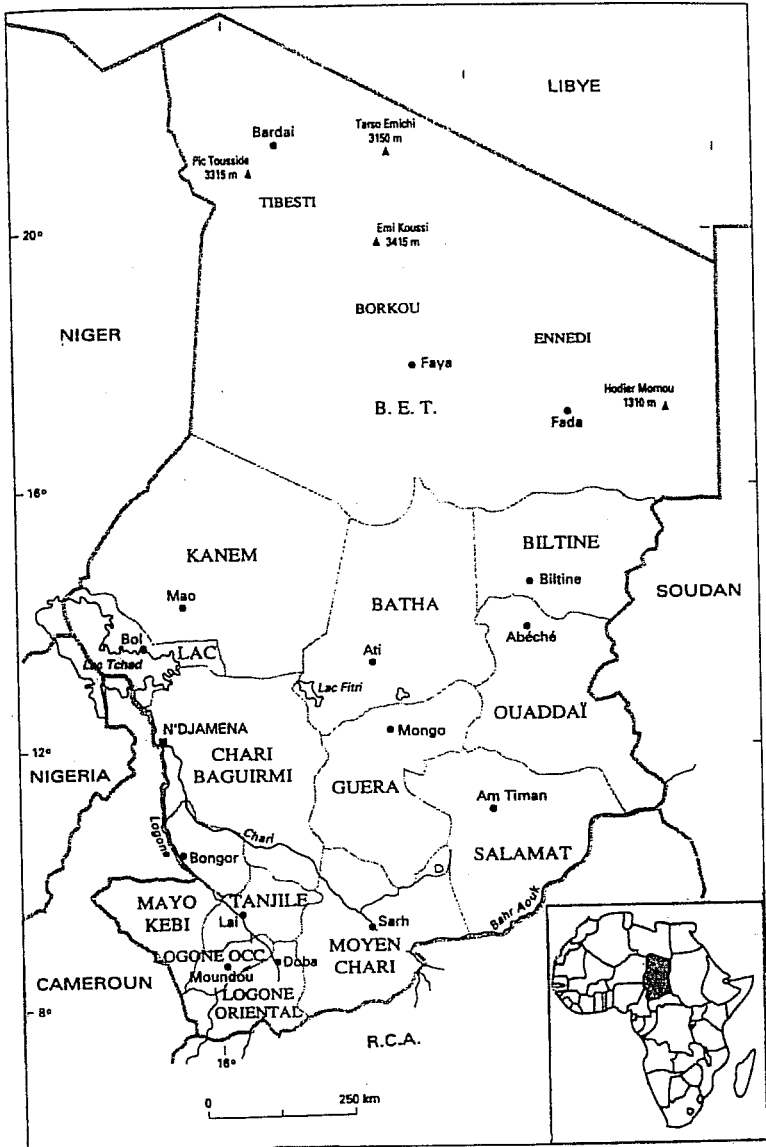


INTRODUCTION

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TCHAD

1.1. Situation géographique

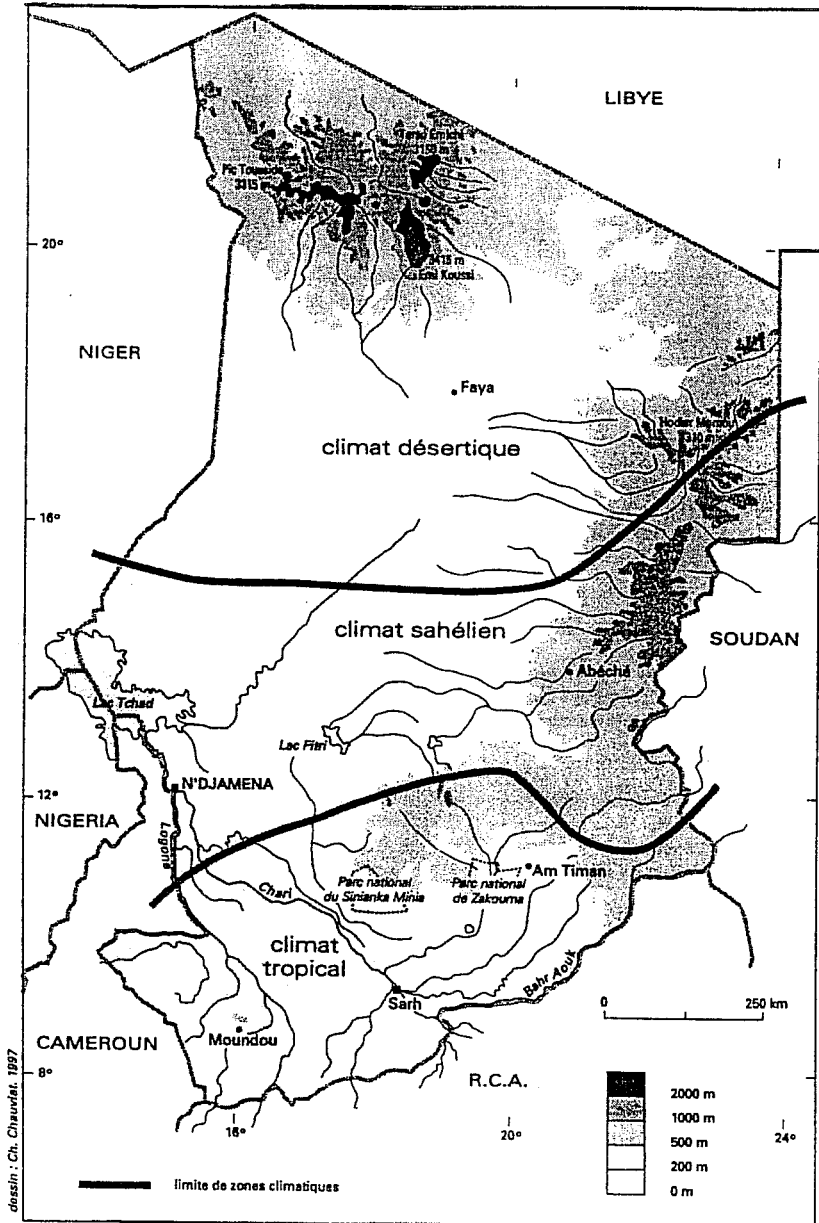
Ce pays doit son nom au Lac Tchad qui viendrait du mot kanembou « *tshadu* » signifiant « *grande étendue d'eau* ». Avec une superficie de 1.284.000 km², il est le 5^{ème} pays le plus vaste d'Afrique après le Soudan, l'Algérie, la République démocratique du Congo et la Libye. Complètement enclavé, il est limité



à l'ouest par le Niger, le Nigéria et le Cameroun, à l'est par le Soudan, au nord par la Libye et au sud par la Centrafrique. Du nord au sud il s'étend sur 1 700 km et de l'est à l'ouest, sur 1 000 km. Il est découpé en 14 préfectures (cf. Carte 1 ci-dessus).

1.2. Milieu naturel et démographie

Selon le recensement de 1993, il y avait 6.279.931 habitants. Le nombre des étrangers ne représente que 0,7%. Avec une densité de 4,9 hab/km², le Tchad est sous-peuplé, mais sa population est très inégalement répartie : très faible dans le



nord, très élevée dans le sud et moyenne dans le centre. En effet, du nord au sud, le Tchad est constitué de trois zones contrastées et le peuplement de ces zones obéit à des conditions de vie plus ou moins favorables (cf. *Carte 2* ci-dessus) :

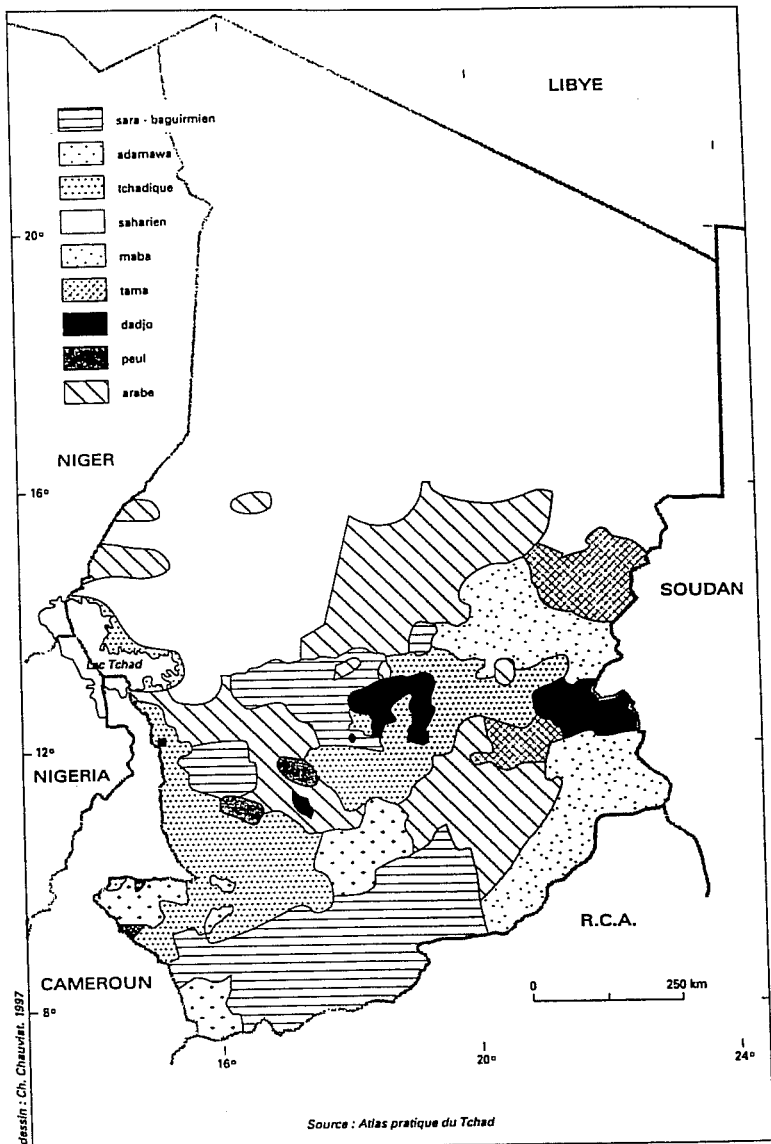
- une *zone saharienne*, où il pleut rarement et où par conséquent il n'y a pas de végétation, à part des « palmeraies », c'est-à-dire des « ouadis » où poussent des palmiers dattiers et où l'on peut cultiver des légumes et pratiquer un peu d'élevage, notamment celui des « chameaux » et des chèvres. Cette zone, très peu hospitalière, est naturellement très peu peuplée. C'est le BET (ou Borkou, Ennedi, Tibesti), vaste étendue désertique occupant 46,8% du territoire, mais ne comptant que 1,2% de la population totale, selon le recensement de la population en 1993.

- une *zone sahélienne*, où il pleut pendant une période courte de l'année et où l'on trouve un peu de végétation : pas beaucoup d'herbes, des arbres plutôt rares, essentiellement des rôniers, des palmiers doums et des épineux. C'est le centre du pays, un peu peuplé, où sont pratiqués l'agriculture et surtout l'élevage. Mais après la saison des pluies, l'éleveur est obligé d'amener son bétail paître dans les pâturages du sud, en attendant l'approche du retour des pluies pour remonter dans sa zone de départ : c'est la transhumance. Dans cette zone (englobant les préfectures du Lac, du Kanem, du Batha, du Ouaddaï et de Biltine) vivent 24,6% de la population, selon le même recensement.

- et une *zone soudanienne* où il y a souvent une pluviométrie relativement bonne couvrant à peu près la moitié de l'année. C'est la savane avec des herbes assez abondantes constituant de bons pâturages, beaucoup d'arbres assez variés. C'est une zone favorable aux activités agricoles, et elle est la plus peuplée. C'est là que vivent 74,2% de la population.

1.3. Langues du Tchad

Au Tchad, il y a environ 110 langues et dialectes regroupés en 11 groupes linguistiques dont les 9 principaux¹ figurent sur la carte 3 :



¹ Cabot J. et Bouquet C., *Atlas pratique du Tchad*, 34 cartes et notices, bibliographie, 76 p., I.N.T.S.H. et I.G.N., Paris, 1972.

- 1 - le groupe « *sara-baguirmien* » comprend le sara, le barma (parlé par les Baguirmiens), le bilala (parlé par les Bilala ou Boulala), le kenga, le kouka, le babalia, le medogo,
- 2 - le groupe « *adamawa* » comprend le moundang, le toupouri, le mboum, le kim, le mesmé,
- 3 - le groupe « *tchadique* » comprend le boudouma, le kotoko, le mouloui (parlé par les Mouloui et les Mousgoum), le massa, le mousseï, le marba (parlé par les Marba et les Kolon), le kéra, le guidar, le miltou, le saroua, le nanchéré, le somraï, le ndam, le kabalai, le lélé, le gabri, le dari (parlé par les Kado et les Pévé), le toumak, le djongor, le dangaléat, le bidio, le mogoum, le kofa, le sokoro, le baraïn, le saba (les peuples parlant les langues soulignées sont appelés en arabe *hadjerai* ou montagnards), le moubi, le masmadjé, le kajaksé, le torom,
- 4 - le groupe « *saharien* » comprend le kanembou, le téda², le daza (parlé par les Daza et les Kréda), le baélé (parlé par les Bideyat et les Zagawa),
- 5 - le groupe « *maba* » comprend les populations du Ouaddaï et des limites du Salamat : le maba, le massalit, le koniéré, le bakhat, le rounga,
- 6 - le groupe « *tama* » comprend le tama, le songor, le mararit (parlé par les Mararit, les Abou charib), le kibet (parlé par les Kibet, les Mourro, les Dage),
- 7 - le groupe « *dajo* » comprend le dadjo (parlé à Goz-Beïda, à Am-Dam, à Mongo parmi les *Hadjerai*),
- 8 - le groupe « *peul* » comprend le foulani (parlé par les Peuls et les Bororo),
- 9 - le groupe « *arabe* » comprend les dialectes arabes du Tchad parlés par les Hassaouna, les Toundjour.

Il y a deux groupes qui ne figurent pas sur la *carte 3* :

- le groupe « *boua* » qui comprend le boua (parlé à Korbol), le niellim et le tounia (parlés à Sarh), le koke et le fanian (parlés à Melfi, dans le *Guéra*), le daï (parlé à Ngalé, Bouna, Bangoul, Moïssala, dans le *Moyen-Charï*),
- et le groupe « *mimi* » constitué d'une langue isolée parlée par les Mimi (Biltine).

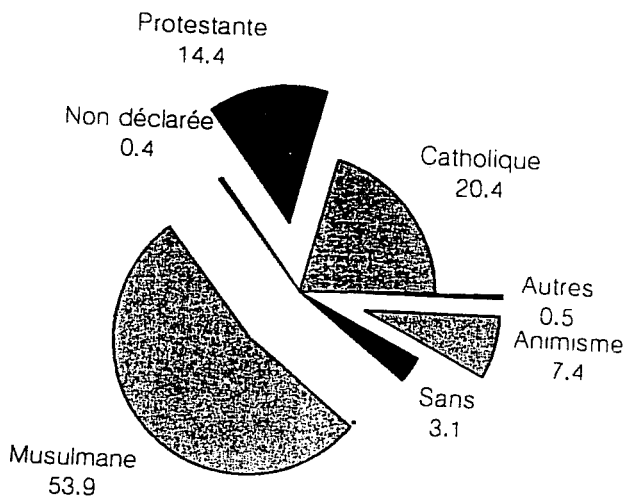
Le français et l'arabe (depuis 1978) sont des langues officielles. Elles sont utilisées dans l'administration et dans l'enseignement. A côté d'elles, le sara, dont les locuteurs constituent plus de 30% de la population tend à devenir de plus en plus, à côté de l'arabe, une langue intercommunautaire.

² Le *téda* et le *daza* sont des dialectes d'une même langue parlée par les *Toubous* (ou habitants de *Tou* désignant le Tibesti) appelés aussi *Goranes* par les Arabes.

1.4. Les religions

Le Tchad est un Etat laïc. Cependant il y a trois religions : l'animisme, l'islam et le christianisme. Mais ces trois dernières décennies, les rapports entre l'islam et le christianisme sont plus ou moins conflictuels à cause des hommes politiques qui ont exploité de façon cynique les religions pour arriver à leurs fins.

Selon le recensement de 1993, comme l'indique le schéma ci-dessous³, la proportion des musulmans serait de 53.9%, celle des chrétiens de 24.8% et celle des animistes de 7.4%. Mais selon l'enquête démographique (travail considéré comme le plus sérieux réalisé jusque-là en Afrique francophone) faite par sondage au 1/20 en 1964 par l'I.N.S.E.E. (Institut National des Statistiques et Etudes Economiques) il y aurait⁴ : 41% de musulmans, 29% de chrétiens et 30% d'animistes, soit 59% de kirdis (non musulmans).



³ BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT, *Recensement général de la population et de l'habitat 1993*, N'Djaména, juillet 1995, p. 130.

⁴ CABOT J. et BOUQUET C., *Le Tchad*, Paris, Presses Universitaires de France, 1973, p. 38.

1.5. Activités économiques

- Les cultures vivrières : le mil et le sorgho constituent les aliments de base. A cela s'ajoutent le riz, le manioc, le haricot, le maïs, le sésame, l'arachide, les pois de terre, les pommes de terre, les dattes, etc.
- Les cultures maraichères fournissent le gombo*, l'oseille*, la salade, les tomates, les oignons, les courges, les concombres, les piments, etc.
- Les cultures commerciales : la seule culture d'exportation est le coton qui représente 80% des recettes. Il faut ajouter aussi un produit de cueillette : la gomme arabique (le kitir* et le tallah*) qui s'exporte à raison de 3.500 tonnes environ par an.
- Pour le marché intérieur, la production du blé dans les polders* du lac Tchad et celle du riz sont assurées principalement par des sociétés d'État.
- Les cultures industrielles : la canne à sucre, une partie du coton, une partie de l'arachide et le tabac sont transformés sur place par de modestes unités de production.
- L'élevage, essentiellement bovin, assure 12,76% du PIB (produit intérieur brut) grâce à une exportation de viande dans les pays voisins, notamment le Nigéria, le Cameroun et la Centrafrique.
- La pêche est pratiquée de façon artisanale et sa production est commercialisée sous forme de poisson séché (le salanga*) et de poisson fumé (le banda*).
- Les ressources minières : elles sont potentiellement très variées et importantes. Mais seul le pétrole a connu un début d'exploitation.
- Le tourisme est quasi inexistant malgré l'existence de nombreux et beaux sites, d'une faune abondante et variée, d'un folklore original et des fabrications artisanales remarquables.

Le Tchad dispose de nombreuses ressources. Mais pour les exploiter de façon rationnelle, il faut une politique qui lui assure une bonne gouvernance et qui permet de retrouver l'ancienne unité de l'A.E.F (Afrique Équatoriale Française). Car son enclavement constitue incontestablement un handicap presque insurmontable.

En effet, tant que ce pays faisait partie de l'empire colonial français, il n'y avait pas de problème majeur par rapport à son ouverture sur le monde. Car la composante Afrique centrale de cet empire, dont la capitale était Brazzaville, constituait un même pays englobant, outre le Tchad, le Moyen-Congo, le Gabon et l'Oubangui-Chari. L'exportation vers la métropole du coton produit au Tchad pouvait se faire par la route, puis par le chemin de fer Congo-Océan (allant de Brazzaville au port de Pointe-Noire). Et avec l'annexion du Cameroun par la France (et en partie par l'Angleterre) à la faveur du traité de Versailles qui dépouilla en 1919 l'Allemagne vaincue (lors de la première guerre mondiale) de ses colonies, le coton allait naturellement plus tard être exporté du Tchad, par le chemin plus proche, reliant ce pays à Douala en passant par N'Gaoundéré.

Mais avec la balkanisation de l'Afrique au moment de l'indépendance, d'un côté le Tchad a perdu son accès à la mer et la possibilité d'utiliser gratuitement par exemple le chemin de fer Congo-Océan à la construction duquel il avait d'ailleurs

largement contribué. En effet, étant le pays relativement le plus peuplé⁵ de l'A.E.F., il avait payé un lourd tribut en fournissant une main d'oeuvre nombreuse dont une bonne partie avait trouvé la mort dans ce travail forcé. A ce sujet, lors de son voyage dans cette région d'Afrique, André Gide avait noté dans ses carnets de route : « *Le chemin de fer Brazzaville-Océan est un effroyable consommateur de vies humaines. Voici Fort-Archambault [actuel Sarh] tenu d'envoyer de nouveau mille Saras. Cette circonscription, l'une des plus vastes et des mieux peuplées de l'A.E.F., est particulièrement mise à contribution pour la main d'oeuvre indigène. Les premiers contingents envoyés par elle ont eu beaucoup à souffrir (...). La mortalité a dépassé les prévisions les plus pessimistes* »⁶. De l'autre, le Tchad est obligé de payer des taxes douanières au Cameroun pour exporter son coton -sans compter qu'avec l'exploitation de son pétrole, il va devoir payer chaque année d'autres taxes pour l'installation du pipe-line reliant les puits du pétrole tchadien au port camerounais de Kribi. Le Tchad partagera en effet avec le Cameroun les miettes des retombées financières de son pétrole, puisque selon la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), « sur les 8 milliards [de dollars] de revenus distribuables, 5,7 milliards iront aux opérateurs » c'est-à-dire au consortium pétrolier et ses sous-traitants (Bouygues, Cegelec, Kellogg, Europipe...).

L'enclavement du Tchad est un nœud qui étrangle littéralement l'économie de ce pays. Pour la rendre viable, il faut donc dénouer ce nœud.

2. PRÉSENTATION HISTORIQUE

2.1. Le peuplement

Aussi loin qu'on remonte dans l'histoire de l'humanité, on trouve au Tchad des traces de la présence humaine. En mars 1961, l'équipe du paléontologue Yves Coppens a découvert dans l'Angamma (ouest du Borkou) un crâne préhominien vieux d'environ un million d'années appelé « *Tchendantropus uxoris* ». Le 23 janvier 1995, à l'est de Koro Toro, toujours dans le nord, l'équipe du professeur Brunet, un autre paléontologue français, a mis à jour des fragments de la mâchoire d'un australopithèque encore plus ancien nommé *Australopithecus bahrelghazali* (de la vallée du Bahr el Ghazal ou fleuve des gazelles). L'âge de ce préhominien baptisé « Abel » remonte à 3 millions d'années avant notre ère. Cette découverte a complètement bouleversé la thèse des paléontologues qui avaient jusque-là situé le berceau de l'humanité en Afrique orientale ou australe, séparée du reste de l'Afrique par la vallée du Rift.

Des traces humaines très anciennes ont été découvertes dans l'Ennedi (nord du Tchad) grâce aux fragments de céramique vieux de 5250 ans avant J-C. De plus,

⁵ Selon le recensement de 1946, il y avait pour le Gabon, le Moyen-Congo, l'Oubangui-Chari et le Tchad, respectivement :382 000, 651 000, 1 060 700 et 1 901 000 habitants. Cf. TREZENEN E. et LEMBEZAT B., *op. cit.*, p. 52.

⁶ GIDE A., *Voyage au Congo*, suivi de *Le retour du Tchad*, Paris, Gallimard, 1981 (réédition), pp. 200-201.

dans plusieurs grottes du nord du pays, notamment au Tibesti, existent des peintures rupestres dont la date remonte à 4900 ans avant notre ère.

L'art pastoral rupestre daté environ de 3000 ans J-C atteste que l'élevage, notamment bovin, existait déjà à cette époque.

Mais c'est dans le sud du lac Tchad que, grâce aux fouilles archéologiques, des bijoux et autres objets artisanaux en terre cuite et en bronze, ainsi que des os anciens de 1000 ans avant JC ont permis de retrouver les traces des premiers habitants et de les identifier : les Sao. Ceux-ci auraient connu des techniques de l'agriculture et du tissage du coton. Ils vivaient de chasse, de pêche et d'agriculture. Leur société était très hiérarchisée. Les grandes jarres cuites qui avaient servi à enterrer leurs morts ont entraîné beaucoup de spéculations sur leur taille légendaire. Mais c'étaient des êtres humains ordinaires qui, après être militairement conquis par le Kanem-Bornou, allaient progressivement se fondre dans ce royaume au cours du 1^{er} millénaire de notre ère.

Les Kotoko et les Kanouri passent pour les descendants des Sao.

A côté du royaume du Kanem-Bornou, deux autres royaumes ont fait par la suite leur apparition ; alors que plus au sud, dans la partie soudanienne, furent créées des chefferies.

2.2. Les chefferies de la savane

Sur la rive gauche du Chari existaient des chefferies dont certaines étaient de véritables monarchies. C'était par exemple le cas des Foulbés (ou Peul) dont le lamido* (chef) régnait sur un territoire appelé lamidat*. Son pouvoir était comparable à celui d'un monarque⁷.

Chez les Moundang, le chef appelé gon*, avait un pouvoir politique calqué sur celui du lamido.

Chez les Sara, le mbang* de Bédaya et le ngar* de Koumra, par exemple, étaient surtout des maîtres de cérémonies religieuses et initiatiques. Ils avaient donc une autorité beaucoup plus spirituelle et morale que politique.

Chez les Toupouri, il en était de même avec leur chef, le wang Doré*.

Cependant, c'est sur la rive droite du Chari que de grands royaumes dotés d'un pouvoir hiérarchisé ont été fondés.

2.3. Les royaumes sahéliens

Le Kanem-Bornou était le royaume le plus ancien et le plus puissant. Son origine remonte au IX^{ème} siècle (ou X^{ème} siècle selon les sources).

Le royaume du Baguirmi, fondé vers le début du XVI^{ème} siècle a atteint son apogée au XVIII^{ème} siècle. Par la suite, sa puissance déclina et il ne parvint à se maintenir qu'en payant des tributs à ses puissants voisins, le Kanem-Bornou et le Ouaddaï.

⁷ FECKOUA L. L., *Tchad, la solution fédérale*, Paris, Éditions Présence Africaine, 1996, p. 21.

Le royaume du Ouaddaï fut fondé vers la fin du XVII^{ème} siècle et a atteint son apogée au XIX^{ème} siècle, à un moment où la puissance du Kanem-Bornou commençait à décliner.

Ces trois royaumes étaient tous islamisés au fil des siècles et allaient disparaître à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle sous les coups de boutoir des conquérants mieux armés et plus puissants qu'eux.

2.4. La conquête coloniale

Le « nord » musulman, façonné pendant des siècles par l'islam qui est une religion théocratique, était tourné vers le monde arabo-musulman avec lequel il avait des liens politiques et surtout économiques. Mais voilà qu'au cours de la dernière décennie du XIX^{ème} siècle, une puissance coloniale, en l'occurrence la France, a décidé de rompre ces liens séculaires et de conquérir cette partie d'Afrique afin de faire de son « empire colonial » un ensemble homogène.

En effet, la France, qui avait un vaste empire colonial allant de l'Afrique du Nord à l'Afrique de l'Ouest, avait besoin de relier celui-ci qui était coupé de ses colonies de l'Afrique centrale (par des colonies anglaises) pour en faire un seul bloc. Mais l'Angleterre l'ayant obligée à renoncer à ses prétentions sur le Soudan (actuel) à la suite du face à face Kitchener-Marchand à Fachoda en 1898, il lui fallait conquérir tout le territoire qui constitue le Tchad actuel. C'est cet objectif que Crampel, un de ceux qui se lançaient à la conquête du Tchad, a appelé : « *La réunion sur les rives du Tchad de toutes nos possessions coloniales* »⁸.

Ce territoire était occupé dans sa partie saharienne par des Senoussistes qui avaient établi des zaouïas (établissements d'enseignement musulman) dans le Borkou ; dans sa partie sahélienne par trois grands royaumes : à l'Ouest le Kanem qui existait déjà au IX^{ème} siècle fut islamisé à partir du XI^{ème} siècle, au Centre le Baguirmi, fondé au XVI^{ème} siècle, fut islamisé à son tour à partir du XVII^{ème} siècle, et à l'Est le royaume du Ouaddaï, constitué au XVII^{ème} siècle, a atteint son apogée au milieu du XIX^{ème} siècle.

Mais vers la fin du XIX^{ème} siècle, un conquérant esclavagiste du nom de Rabah, venu du Soudan, allait sonner le glas de ces royaumes. A la tête d'une armée bien structurée et bien équipée, celui-ci s'était emparé en 1893 du royaume de Bornou (actuel nord du Nigéria), l'avait réorganisé et avait établi (en 1894) sa capitale à Dikoa à partir de laquelle il comptait conquérir les royaumes en question. Cet objectif était à sa portée non seulement parce qu'il disposait d'une armée relativement puissante, mais aussi parce que ces royaumes sahéliens, qui s'enrichissaient notamment grâce au commerce d'esclaves, étaient déjà affaiblis par des guerres incessantes qu'ils se livraient entre eux. En effet, ils cherchaient chacun par ces guerres à agrandir leur territoire au détriment du royaume vaincu, à vassaliser celui-ci et à lui imposer un lourd tribut, ou encore à faire des prisonniers pour alimenter leurs trafics négriers. Ce fut par exemple le cas du Kanem annexé au XVII^{ème} siècle par le royaume du Bornou alors au faîte de sa puissance, et du

⁸ Cité par TREZENEN E. et LEMBEZAT B., *La France équatoriale, A.E.F. et Cameroun*, Paris, Éditions Géographiques, Maritimes et Coloniales (Col. Terres lointaines), 1947, p. 14.

Baguirmi vassalisé par celui-ci. Au XVIIIème siècle commençait la décadence du Bornou et le Kanem passa ensuite sous la tutelle du Ouaddaï au XIXème siècle.

Profitant donc de l'affaiblissement de ces royaumes, en 1897, Rabah avait mis à sac le royaume du Baguirmi pour punir son roi, Mbang Gaourang, qui avait pris contact avec des conquérants français pour s'allier à eux. Celui-ci avait réussi à sauver sa vie en prenant la fuite, mais pas son royaume qui tomba désormais dans la nasse de ces conquérants.

En 1900, l'aventure de Rabah était terminée. En effet, le 22 avril de cette année-là, il fut tué (ainsi que le commandant Lamy et le capitaine de Cointet, côté français) au cours d'un combat sans merci opposant son armée aux troupes coloniales qui ont pris le dessus grâce à leur supériorité militaire. Avec la défaite de l'armée «rabiste», les Français n'avaient plus d'obstacle majeur sur leur chemin. Mais face à la résistance acharnée des Senoussistes au Kanem puis au Borkou, et à celle du sultan Doudmourah au Ouaddaï, il leur a fallu quand même 13 ans (avec la défaite du Mahdi Senoussi en 1913) pour «pacifier» ce qui constitue l'actuel « Nord » du Tchad.

2.4.1. La « mise en valeur » du Tchad

Les choix économiques en fonction des seuls intérêts du colonisateur ont été faits de telle sorte qu'ils constituent une bombe à retardement pour l'avenir du pays.

2.4.1.1. Le « Tchad utile »

Pour le colonisateur français, le «*Tchad utile*» ou la «*Mésopotamie tchadienne*», c'est le sud encadré par les fleuves Chari et Logone et qui forme la partie la mieux arrosée de la zone soudanienne. Cette partie non islamisée qui se trouve sur la rive gauche du Chari est constituée des préfectures du Mayo-Kebbi, du Moyen-Chari, du Logone occidental, du Logone oriental et de la Tandjilé. Cette région ne représente que 10% de la superficie du Tchad, mais elle comptait 46,4% de la population totale, toujours en 1993.

Ce sont les potentialités économiques et les ressources humaines de ces différentes régions qui allaient, en quelque sorte, dicter à la France sa politique économique. En effet, étant donné que c'est dans le sud que les conditions climatiques rendaient possible la culture du coton, c'est évidemment dans cette zone que la plantation de ce produit dont elle avait besoin a été imposée en 1924 aux paysans.

L'implantation de la monoculture du coton dans le sud n'était donc pas une faveur faite par le colonisateur aux populations de cette région. D'ailleurs celles-ci préféraient, avec raison, la culture des produits vivriers à celle du coton qui leur prenait beaucoup de temps mais leur rapportait peu. Il a fallu la lui imposer par la «chicote» et des brimades de toutes sortes dont étaient chargés des chefs locaux zélés et brutaux. Cela a, directement ou indirectement, entraîné des révoltes individuelles ou collectives dont la plus connue était celle de Bébalem réprimée dans le sang en 1952.

Le colonisateur a toujours cherché à tirer le maximum de profits de ses colonies et il aurait volontiers imposé la plantation du coton à l'ensemble des populations du Tchad, si les facteurs climatiques étaient propices pour cela du sud au nord. A ce sujet, dans un annexe ajouté sous forme de « discussion » à l'ouvrage de Netcho Abbo, on peut lire ceci : « *Dans les années 1950 des tentatives de développement du coton avaient eu lieu sur la rive droite du Chari, dans le Centre et le Sud-Est du pays. La région de Melfi les avait connues, quant à elle, dès les années 1930. Celles-ci s'étaient en général soldées par un échec [à cause de] « l'éloignement, des voies de communication précaires, une population insuffisante ou concentrée sur des sols qui ne conviennent pas au coton »*⁹.

La culture du coton a donc entraîné d'abord la création de plusieurs usines d'égrenage disséminées dans la région cotonnière, puis plus tard celle d'une savonnerie et d'une huilerie à Moundou. C'est le début d'une petite industrie autour de laquelle viendront se greffer d'autres usines plus ou moins importantes.

2.4.1.2. Le « Tchad des sultans »

L'idée d'un « *Tchad utile* » laissait sous-entendre que l'autre partie du Tchad appelée le « *Tchad des sultans* » ne l'était pas. Or, par exemple l'élevage (qui a fourni pendant longtemps près de 30% des exportations du Tchad) aurait pu être développé et ses sous-produits (notamment le cuir) exploités de manière à ce qu'il y ait un peu de retombées économiques pour cette zone. Mais ce ne fut pas le cas, parce que cela ne correspondait pas aux intérêts économiques du colonisateur. Alors, d'un côté la puissance coloniale a détruit les royaumes islamisés, de l'autre elle n'a rien mis à la place du vide économique ainsi créé. Cette situation allait être lourde de menace pour l'avenir de ce pays. Cela est assez bien résumé dans le passage suivant : « *L'objectif de la politique coloniale française à la suite du congrès de Berlin (1884) (qui trouvera son achèvement avec la création de l'Afrique Equatoriale Française en 1910), était de réorienter totalement l'économie et les échanges à partir des pays côtiers, déjà sous domination française (...). Ces choix seront lourds de conséquences économiques et politiques car, au Tchad, ils marginaliseront les régions sahariennes et sahéliennes, zones d'élevage et d'agriculture dans lesquelles domine l'Islam. Les liens culturels et religieux qui unissent les élites que sont les religieux et les commerçants, au monde musulman (Soudan, Egypte, Moyen-Orient) continueront pourtant à se manifester et seront à l'origine de tensions politiques avec l'Etat colonial, puis indépendant »*¹⁰.

⁹NETCHO A., *Mangalmé 1965, La révolte des Moubi*, Paris, SEPIA, 1996, p. 97.

¹⁰INSTITUT NAT. DES SCIENCES HUMAINES, *L'identité tchadienne*, Paris, L'Harmattan, 1994, pp. 317-318.

2.4.1.3. Une faible scolarisation

Les besoins de la « nouvelle » économie en main d'œuvre un peu instruite et accessoirement ceux de l'administration nécessitant des employés sachant lire et écrire allaient amener les autorités coloniales à créer des écoles. Cela était d'ailleurs clairement rappelé par Albert Sarrault, ministre des Colonies : « *L'instruction, en effet, a d'abord pour résultat d'améliorer la valeur de la production coloniale en multipliant, dans la foule des travailleurs indigènes, la qualité des intelligences et le nombre des capacités ; elle doit en outre, parmi la masse laborieuse, dégager et dresser les élites de collaborateurs qui, comme agents techniques, contremaîtres, surveillants, employés ou commis de direction, suppléeront à la demande croissante des entreprises agricoles, industrielles ou commerciales de la colonisation* »¹¹.

D'autre part, le nord étant déjà en partie islamisé, c'est dans le sud que des missionnaires catholiques et protestants allaient s'installer pour recruter de nouveaux adeptes. Et pour faciliter leur entreprise, ils y ont créé des écoles privées.

Cependant, une appréciation plus nuancée s'impose. Avant la deuxième guerre mondiale, en 1939 par exemple, on comptait 850 élèves pour l'école publique et 50 pour l'école privée. Un peu plus de vingt ans plus tard, en 1960, année de l'accession du Tchad à l'indépendance, il y avait 53 936 élèves dont 7 270 dans les écoles privées.

Donc la scolarisation qui était d'au moins sept fois plus importante dans l'enseignement public que dans l'enseignement privé (basé dans le sud) aurait pu donner des résultats relativement équilibrés dans le nord et le sud du Tchad. Mais cela n'a pas été possible pour des raisons religieuses et politiques.

2.4.2. « Le refus de l'école »

Pour soumettre totalement l'ennemi, il fallait aussi, pour le colonisateur, briser tout ce qui, sur le plan culturel, pouvait lui servir de retranchement. Aussi, il fallait remplacer l'école coranique par l'école française. C'était dans le Ouaddaï que cette politique était la plus manifeste, et ce n'était pas un hasard. Car il était scolarisé sur la base du Coran à partir du début du XIX^e siècle et il y avait par conséquent de fortes traditions culturelles et scolaires. Ainsi sa capitale, Abéché, « *fut et reste le haut lieu d'un islam militant qui s'abreuvait aux sources de l'est et le foyer d'une vie intellectuelle et d'une influence arabe intenses, qui n'allèrent pas sans inquiéter grandement la puissance coloniale française. Cette dernière s'empare d'Abéché en 1909, destitue le sultan et massacre en 1917 tous les ulémas de la ville* ». Plus tard « *en 1950, on créa un collège franco-musulman à Abéché, mais c'est après avoir fermé une medersa très populaire et pour drainer sa clientèle studieuse vers une institution contrôlée par la France* »¹².

¹¹ SARRAUT A., *La mise en valeur des colonies françaises*, Paris, Payot, 1923, cité par SURET-CANALE J., *Afrique noire, L'ère coloniale, 1900-1945*, Paris, Éditions sociales, 1964, p. 475 et repris à son tour par KHAYAR I.H., *Le refus de l'école. Contribution à l'étude des problèmes de l'éducation chez les musulmans du Ouaddaï (Tchad)*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, 1976, p. 69.

¹² Cf. *Recherche, Pédagogie et culture*, n° 37, septembre - octobre 1978, Paris.

La brutalité avec laquelle les colonisateurs avaient imposé l'école française laïque ne pouvait que faire apparaître clairement celle-ci comme une concurrente destructrice aussi bien sur le plan culturel que religieux. A cette politique coloniale de la France, le « nord » musulman a opposé un rejet presque systématique de l'école française sous la pression des chefs religieux qui prétendaient que les jeunes risquaient de perdre leur foi et d'aller tout droit en enfer si leurs parents les laissaient aller à l'école française.

Dans son livre « *Le refus de l'école* », conçu comme une « *contribution à l'étude des problèmes de l'éducation chez les musulmans du Ouaddaï* », Issa Hassan Khayar s'est largement expliqué sur cette question. Dans son introduction, il dit par exemple ceci : « *L'expérience que nous avons acquise, d'abord en tant qu'élève des écoles d'Etat, puis en tant qu'instituteur dans le même système d'éducation, nous a convaincu que l'insuffisance de la scolarisation d'une partie du Tchad est liée à des motivations religieuses et à une certaine conception traditionnelle de l'Islam. L'Islam, en tant qu'expression d'une éthique et d'une vie sociale, semble déterminer les musulmans tchadiens dans leur conception du cosmos* »¹³.

Il en résulte que sur tous les plans et notamment sur celui de la scolarisation en français qui nous intéresse ici, la partie islamisée du Tchad (le « nord »), est très en retard sur celle qui ne l'est pas, le « sud ».

2.5. Le Tchad post-colonial : un pouvoir instable et violent

Le Tchad était déjà très pauvre au moment de son accession à l'indépendance le 11 août 1960. Il est vrai que le peu de ressources économiques du pays n'était pas réparti de façon équilibrée dans les conditions que nous avons rappelées ci-dessus. Et les nouveaux dirigeants, qu'ils soient « nordistes » ou « sudistes », n'auraient pas les moyens de corriger cette situation inégale, même s'ils en avaient la volonté politique. Mais le fait est qu'une telle situation injuste ne pouvait que renforcer le sentiment de frustration des « nordistes ».

Or, il se trouve que c'est des dirigeants « sudistes » qui, lors de l'indépendance du Tchad, ont pris la relève du colonisateur. Leur parti, le PPT-RDA (Parti Progressiste Tchadien, section du Rassemblement Démocratique Africain) avait pour fondateur un ressortissant antillais, Gabriel Lisette. Ce parti avait l'avantage d'appartenir à un grand parti panafricain, mais il tirait sa force et son dynamisme de son implantation dans la zone cotonnière qui, outre sa forte scolarisation, avait un poids démographique important et était hostile à la culture du coton. Le PPT-RDA a promis la suppression de celle-ci avec le succès que l'on sait, confirmant ainsi, soit dit en passant, le peu de cas que les politiciens font des promesses électorales.

En revanche, le « nord » peu scolarisé était représenté par des dirigeants soutenus par l'administration coloniale. Et quand l'indépendance devenait inévitable et qu'ils ne pouvaient pas prendre le pouvoir malgré le soutien de cette administration, certains d'entre eux ont demandé la séparation du Nord, plutôt que

¹³ KHAYAR I.H., *Le refus de l'école. Contribution à l'étude des problèmes de l'éducation chez les musulmans du Ouaddaï (Tchad)*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, 1976, p. 13.

d'accepter un Tchad uni sous l'autorité des «sudistes». C'était une tentative désespérée qui a échoué, mais qui n'en constituait pas moins une alerte significative.

Certains dirigeants «nordistes» acceptaient d'autant moins l'autorité des «sudistes» qu'une certaine littérature a distillé de façon insidieuse l'idée qu'il s'agirait d'une «revanche» des «esclaves» d'hier sur leurs «maîtres». Par exemple dans son livre¹⁴ paru en 1965, Pierre Hugot opposait le «*dar el islam*» (le pays de l'islam) au «*dar el abid*» (le pays des esclaves). Plus récemment, dans un livre publié en 1997, un certain François Raverdeau a affirmé : «*La traite des esclaves qui a prévalu au Tchad pendant environ un millier d'années, et qui a fait la richesse [des] royaumes [islamisés], s'est toujours effectuée au détriment des populations sudistes*»¹⁵. Ce qui est évidemment faux et nous y reviendrons.

Au Tchad ou ailleurs, les royaumes islamisés ne s'enrichissaient pas seulement en vendant de l'or ou l'ivoire, mais aussi des esclaves. Sous prétexte que l'islam autorisait le jihad (guerre sainte) contre les païens, ils livraient des guerres aux non musulmans dans le seul but d'alimenter le commerce d'esclaves. Basil Davidson constata qu'en Afrique de l'Ouest par exemple, le dirigeant peul Ousman dan Fodio faisait «*la guerre sainte contre les dirigeants haoussas, également musulmans (...). Les razzias d'esclaves se multiplièrent et tout cela, lié peut-être à la demande croissante d'esclaves domestiques dans l'empire ottoman (...)*»¹⁶.

Dans le cas du Tchad, Jean-Claude Zeltner a fait aussi la même constatation : «*Le Fezzân n'est pas seulement acheteur et revendeur d'esclaves. Il est aussi producteur. Chaque année, des expéditions sont menées au Kanem, au Borku, au Bahr al Ghazâl. Les Toubous du Borku (Anakaza), du Bahr (Kreda et Keshherda), du Kanem et du Manga (Groupes Daza) sont encore païens. Nombre de populations sédentaires du Kanem, en particulier sur les rives du lac, le sont aussi. De toute façon, les Fezzanais ne font pas scrupule de razzier des musulmans. Chaque campagne rapporte 1 500 esclaves, au moins autant de chameaux*»¹⁷.

Dans cette tragique affaire du commerce des esclaves, étant donné que la partie «nord» du Tchad a connu une islamisation progressive étendue sur plusieurs siècles, il est évident que les populations de cette région aient malheureusement eu à en être de loin plus victimes que celles du «sud». En effet, celles-ci n'ont vraisemblablement été touchées par le trafic négrier qu'à une période récente, c'est-à-dire au fur et à mesure que l'islam progresse vers le «sud» où, selon l'expression d'André Gide, «*Fort-Archambault [était la] marche de l'islam*». Autrement, comment expliquer que cette partie du Tchad n'ait pas été islamisée et reste une «réserve d'esclaves» pendant plusieurs siècles?

Le trafic négrier, commencé par les Arabes et poursuivi à une échelle industrielle par les Occidentaux, était une tragédie dont les conséquences néfastes pèsent encore lourdement sur toute l'Afrique. Tous ceux qui le rappellent sans tenir

¹⁴ HUGOT P., *Le Tchad*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1965, p. 14.

¹⁵ RAVERDEAU F., *La population dans la région du Chari-Baguirmi (Tchad), Le cas de la sous-préfecture de Massenya*, Paris, Sépia, 1997, p.36.

¹⁶ DAVIDSON B., *Les Africains, Introduction à l'histoire d'une culture*, Paris, Editions du Seuil, 1971, p. 210.

¹⁷ ZELTNER J-C., *op. cit.*, p. 211.

compte de ce qui fut la réalité font montre d'une absence d'objectivité pour le moins regrettable.

Cela dit, le venin de la division n'était qu'un des facteurs qui ont précipité le Tchad dans la guerre civile. En effet, dès son arrivée à la tête du pays, François Tombalbaye a commencé par faire le vide autour de lui afin d'instaurer un pouvoir personnel. Il a d'abord chassé du Tchad Gabriel Lisette à qui, lui et bien d'autres dirigeants tchadiens de sa génération devaient beaucoup leur apprentissage politique. Ensuite, en 1962, il a interdit tous les partis autres que le PPT-RDA. Mais il est vrai que cela n'était pas un cas unique. Partout en Afrique, sous prétexte de créer « l'unité nationale », les « pères de la nation » ont instauré des partis uniques jusqu'en 1990, année où des pressions à la fois intérieures et surtout extérieures les ont obligés à accepter l'existence de plusieurs partis.

Toutefois, dans le cas d'un pays comme le Tchad, véritable poudrière, il aurait mieux valu faire l'économie de la dictature d'un parti, susceptible de se transformer en une étincelle.

En 1963, le fait d'avoir écarté du pouvoir certains dirigeants « nordistes », puis l'arrestation de l'un d'entre eux pour cause de réunion non autorisée ont provoqué à Fort-Lamy une véritable émeute écrasée dans le sang. Peut-être s'agissait-il déjà là du premier acte de la guerre civile au Tchad. Car si certains dirigeants « nordistes » étaient arrêtés, d'autres ont réussi à fuir à l'étranger, notamment dans certains pays arabes où ils ont trouvé des appuis pour lutter contre le régime de Tombalbaye. Ils avaient beau jeu de présenter de façon mensongère la dictature de Tombalbaye comme l'oppression des musulmans par des « kirdis » (non musulmans), en passant délibérément sous silence le fait que des « sudistes » qui s'opposaient à ce dictateur étaient impitoyablement réprimés de la même manière.

Tombalbaye a donc fourni un bon prétexte aux hommes sans foi ni loi qui voulaient renverser son pouvoir personnel pour le remplacer par... un autre pouvoir personnel.

En 1965, la révolte des paysans de Mangalmé (ou la révolte des Moubis) allait jouer le rôle d'accélérateur de la lutte armée. En 1966, un prétendu Front de Libération Nationale du Tchad (Frolinat) était créé et avait aussitôt tenté de récupérer cette révolte. La rébellion armée a pris naissance. Elle allait donner du fil à retordre d'abord au gouvernement de Tombalbaye, ensuite à celui du régime militaire dirigé par le général Félix Malloum, à la suite d'un coup d'État militaire en 1975 et au cours duquel Tombalbaye fut assassiné.

En 1979, la guerre civile s'était généralisée, permettant aux chefs rebelles d'accéder au pouvoir: le Gouvernement d'Union Nationale et de Transition (GUNT) dirigé par Goukouni Oueddeï de 1980 à 1982, le régime sanglant de Hissène Habré qui a arraché à son prédécesseur le pouvoir a duré de 1982 à 1990. Habré à son tour, forcé de quitter le pouvoir, a pris le soin de vider les coffres de l'État avant de céder sa place à celui qui était pendant longtemps son bras droit particulièrement zélé et meurtrier, Idriss Déby (actuellement au pouvoir). C'est le changement dans la continuité d'une même politique dictatoriale et calamiteuse.

On peut remarquer que d'un régime à un autre, il n'y a jamais eu de transition pacifique. La violence des armes était à chaque fois nécessaire pour que le

pouvoir change de main. Elle apparaissait ainsi comme un moyen normal de régler les conflits politiques. En conclusion d'un annexe ajouté à l'ouvrage déjà cité de Netcho Abbo, il est écrit : « *On est impressionné par la violence qui se dégage de la relation de ces événements. Il ne semble pas qu'il y ait de recours possible pour régler les conflits : pas de justice, pas de débat, pas de tentative de conciliation. Le paysan pressuré prend les armes, le gendarme tue, incendie, le ministre vole et liquide le témoin gênant, le compétiteur ambitieux est assassiné. La seule issue possible pour les révoltés vaincus est l'exil avec l'abandon des leurs et la perte de leurs biens* »¹⁸.

Cela peut paraître en effet « impressionnant ». Mais pour savoir d'où vient cette violence permanente érigée en méthode de gouvernement, il faut en chercher les racines dans le système colonial. Ainsi, par exemple, le cas de la mission « Afrique centrale », partie à la conquête du Tchad sous le commandement des capitaines Voulet et Chanoine. Cette mission devait passer par l'Afrique occidentale. Selon le quotidien *Le monde* du 26-27/09/1999, « *En 1896, Voulet a conquis le pays Mossi, rasant Ouagadougou, ce qui lui vaut d'être fêté dans les salons parisiens (...). En janvier 1899, la mission Voulet-Chanoine quitte les bords du Niger pour s'enfoncer dans l'Est désertique. Très vite les horreurs commencent. La colonne progresse à la lueur des incendies. On viole, on pend, on décapite, on pose les têtes sur la nappe du souper* ». Interrogé à ce sujet par le même quotidien, l'historien congolais Elikia M'Bokolo dit que « *La mission Voulet-Chanoine est devenue le symbole de la conquête coloniale, son paroxysme* » ; et il en a conclu que « *de telles violences étaient constitutives du système colonial* ».

Eh! bien, les dirigeants africains en général et tchadiens en particulier, à qui le colonisateur a transmis le pouvoir, ont hérité par la même occasion la violence qui était le seul langage de celui-ci. D'ailleurs dans le cas du Tchad, depuis l'indépendance, chacun des dirigeants n'a pu accéder au pouvoir que grâce au soutien de la France jusqu'au jour où, devenu très impopulaire, il est lâché au profit de son successeur par celle-ci.

Voilà ainsi reconstitué à grands traits le cadre général dans lequel le français a été introduit au Tchad.

3. IMPLANTATION DU FRANÇAIS

Le français parlé et écrit dont il s'agit ici est celui que des Tchadiens ont appris à l'école. L'histoire de son implantation est liée à celle de la colonisation du Tchad. Certains affirment que la première école française aurait été créée à Mao (chef-lieu de la préfecture du Kanem) dès 1911 et que l'enseignement y aurait été donné par des éléments des troupes coloniales pendant que celles-ci menaient leur guerre de « pacification » dans le nord du Tchad. Cette expérience, si elle avait été tentée, aurait manifestement été de courte durée. En tout cas, cette information est trop vague pour que nous la prenions en compte. En revanche, celle donnée par Jean Suret-Canale selon laquelle « *en 1921, il y avait une école avec 50 à 60 élèves à*

¹⁸ NETCHO A., *op. cit.*, p. 96.

Fort-Lamy »¹⁹ [actuel N'Djaména] nous paraît plus crédible, parce qu'il est plus vraisemblable de commencer par créer une école là où il n'y avait pas de guerre et qui, de surcroît, était (et est) la capitale, que de le faire à un endroit reculé et perturbé par des bruits de bottes. Bref, depuis la période coloniale jusqu'en 1978, le français était la seule langue officielle du pays. C'était la langue de l'administration, mais aussi la principale langue employée dans l'enseignement.

Mais en 1978, pour satisfaire une des revendications de l'opposition armée, le Frolinat, l'arabe a été reconnu à son tour langue officielle. En fait cela ne change pas grand-chose à la position dominante du français par rapport à l'arabe. Car le manque de moyens matériels (notamment didactiques) et le nombre insuffisant d'enseignants de l'arabe font que pour le moment l'enseignement de l'arabe ne connaît pas un développement particulièrement plus important qu'avant sa reconnaissance officielle, malgré l'existence d'une université arabophone créée en 1991. Ainsi, selon Madana Nomaye, l'utilisation de ces deux langues dans l'enseignement primaire se présente de la manière suivante : «*Au niveau de l'enseignement élémentaire, le français est utilisé dans la quasi totalité des écoles primaires (98%). Dans les écoles arabes* (2%), l'arabe est la principale langue d'enseignement. Cependant, l'arabe est matière d'enseignement pour les écoles francophones ; il en est de même du français pour les écoles arabes* »²⁰.

Pourtant, il y a quelques décennies, l'apprentissage de l'arabe avait une longueur d'avance sur celui du français. En effet, selon une enquête démographique menée par sondage en 1964, «*84% des hommes et 99% des femmes ne savaient pas parler le français, pourtant langue nationale [ou plutôt langue officielle]. Par ailleurs, 5% des Tchadiens lisent et écrivent le français, et 8% lisent et écrivent l'arabe* »²¹. Mais il est fort probable qu'actuellement ces rapports soient inversés, pas seulement parce que les moyens consacrés à l'enseignement de l'arabe sont faibles, mais aussi à cause de l'insécurité qu'a fait régner pendant des décennies le Frolinat par sa lutte armée, précisément dans les régions islamisées favorables à l'école coranique. Nous y reviendrons au sujet des causes du faible taux de scolarisation dans le « nord » du pays.

Toutefois, il faut préciser que c'est l'enseignement de l'arabe littéraire dont il est question ici. Et si l'arabe littéraire touche une toute petite minorité des gens dans l'état actuel des choses, il n'en est pas de même pour l'arabe dialectal tchadien. En effet, le nombre de Tchadiens parlant cet arabe dialectal est de loin plus important que celui des locuteurs du français, surtout sur la rive droite du Chari, le « nord » du Tchad.

¹⁹ SURET-CANALE J., *Afrique noire, L'ère coloniale, 1900-1945*, Paris, Editions sociales, 1964, pp. 473-474, cité par MBAIOSSO A., *L'éducation au Tchad*, Paris, Karthala, 1990, p. 104.

²⁰ NOMAYE M., *L'éducation de base au Tchad*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 176.

²¹ CABOT J. et BOUQUET C., *Le Tchad*, Paris, *op. cit.*, p. 38.

N'Djaména, la capitale du pays, est une ville à majorité musulmane, mais où habitent aussi beaucoup de non-musulmans venant notamment du sud du pays. Les trois langues qui y sont les plus parlées sont le sara, langue d'un groupe ethnique du sud numériquement le plus important, le français bien sûr, mais surtout l'arabe dialectal tchadien. C'est cet arabe qui a fourni au français un bon nombre d'emprunts que l'on trouvera dans le présent *Lexique*.

3.1. Scolarisation en français

La scolarisation des jeunes en français permet de donner une idée de l'importance numérique de ceux qu'on peut, à proprement parler, appeler des francophones.

Si l'on prend l'année scolaire 1989-1990 qui coïncidait avec la fin du règne du sanguinaire Hissène Habré, il y avait 514 770 élèves dans l'enseignement primaire, représentant moins de la moitié de la population en âge d'être scolarisée. Sur une période de cinq années allant de 1985 à 1990, c'est-à-dire à partir de l'année où le Tchad a commencé à retrouver un calme relatif après plusieurs années de guerre civile, on peut avoir une évolution suivante des effectifs que nous empruntons à l'hebdomadaire *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* du 02/11/1990 :

Enseignement	Elémentaire	Secondaire		Technique et professionnel			Supérieur	
		1 ^{er} cycle	2 nd cycle	CET	LT	CA	Université	Ecoles
1985-86	222 980	13 245	8 739	164	2 533	154	2 090	514
1986-87	308 739	21 779	11 274	191	2 906	256	1 991	587
1987-88	412 739	31 670	9 773	84	2 648	285	1 905	577
1988-89	424 942	36 081	9 725	104	2 613	266	2 250	719
1989-90	514 770	53 844						

Pour compléter les chiffres concernant l'enseignement primaire, selon des indications²² recueillies par Madana Nomaye, il y avait : 525 165 pour l'année scolaire 1990-1991, 568 630 pour 1991-1992, (il n'y a pas de chiffre pour 1992-1993 qui a été déclarée « année blanche » à cause de sa courte durée due à une longue grève des enseignants), 542 405 pour 1993-1994, 547 696 pour 1994-1995 et 591 493 pour 1995-1996.

Nous avons indiqué ci-dessus des données chiffrées pour la période postérieure à la guerre de 1979. Il serait intéressant d'en faire autant pour la période antérieure à cette date. C'est pourquoi nous donnons ci-dessous deux tableaux : le premier pour la dernière décennie de la colonisation, à comparer avec le second pour les seize premières années de l'indépendance.

²² NOMAYE M., *op. cit.*, pp. 56-58.

3.1.1. Évolution des effectifs à la fin de la période coloniale²³

Année	Enseignement Public	Enseignement privé		Total
		catholique	protestant	
1951-52	7 958	721	50	8 729
1952-53	10 583	1 317	121	12 021
1953-54	11 708	1 609	154	13 471
1954-55	12 025	2 052	193	14 270
1955-56	13 920	2 853	281	17 054
1956-57	17 950	4 330	301	22 581
1957-58	22 001	5 556	406	27 963
1958-59	33 420	6 514	428	40 362
1959-60	46 666	6 807	463	53 936

On constate que c'est à partir de 1956, celle de la loi-cadre qui permettait aux Africains d'être associés à la gestion des affaires de leurs pays que l'administration coloniale a commencé à accélérer un peu le rythme de la formation des futurs cadres, parce qu'elle n'avait pas l'air pressée d'en former avant cette loi de 1956.

²³ DIGUIMBAYE G. et LANGUE R., *L'essor du Tchad*, Paris, P.U.F., 1969, p. 324, cités par KHAYAR I.H., *op. cit.*, p. 77.

3.1.2. Évolution des effectifs scolaires allant de 1960 à 1976²⁴ :

Enseignement	Primaire			Secondaire		
	Garçons	Filles	Total	1 ^{er} cycle	2 nd cycle	Total
1960-61	64 724	8 921	73 645	1 172	84	1 256
1961-62	81 854	12 806	94 660	1 569	110	1 679
1962-63	96 139	16 642	112 781	2 424	213	2 637
1963-64	111 628	21 464	133 092	3 437	262	3 699
1964-65	122 239	25 600	147 839	3 989	331	4 320
1965-66	132 988	30 974	163 962	5 098	357	5 455
1966-67	137 641	34 844	172 485	7 487	508	7 995
1967-68	141 023	37 676	178 699	7 586	636	8 222
1968-69	141 021	37 873	178 894	7 872	852	8 724
1969-70	121 438	37 629	159 067			
1970-71	137 133	46 117	183 250	8 009	1 123	9 132
1971-72	138 332	45 187	183 519	9 076	1 264	10 340
1972-73	139 264	49 187	188 451	10 299	1 986	12 285
1973-74	147 802	50 228	198 030	19 794	1 724	21 518
1974-75	141 552	51 173	192 725	11 326	1 628	12 954
1975-76	148 827	53 353	202 180	13 054	1 968	15 022

Dans l'ensemble, c'est-à-dire depuis l'indépendance de ce pays, compte tenu aussi de sa pauvreté, on ne peut pas nier qu'il y ait eu des efforts dans le domaine de la scolarisation. En effet, le taux de scolarisation était de 24% en 1975, alors qu'il était inférieur à 17% au moment de l'indépendance en 1960.

Cependant, le taux de scolarisation, non négligeable dans sa globalité, cache des inégalités entre les régions.

²⁴ MBAIOSSO A., *L'éducation au Tchad*, Paris, Karthala, 1990, p. 129.

3.2. Une scolarisation inégale dans le sud et dans le nord

La scolarisation est répartie de façon fort inégale aussi bien par région que par sexe. En prenant par exemple les effectifs de l'enseignement primaire pour l'année 1995-1996, cela ressort du tableau suivant²⁵ :

PREFECTURES	EFFECTIFS			% Filles
	Garçons	Filles	Total	
01 – Batha	8 886	3 760	12 646	29,7
02 – B.E.T.	2 917	873	3 790	23
03 – Biltine	4 247	1 222	5 469	22,3
04 – Chari – Baguirmi	61 047	38 796	99 843	38,8
05 – Guéra	21 106	9 833	30 939	31,8
06 – Kanem	10 704	5 364	16 068	33,4
07 – Lac	5 252	2 587	7 839	33
08 – Logone occidentale	44 527	22 135	65 662	33,7
09 – Logone orientale	40 751	17 500	58 251	30
10 – Mayo – Kebbi	76 919	33 401	110 320	30,3
11 – Moyen – Chari	54 823	30 635	85 458	35,8
12 – Ouaddaï	14 734	6 360	21 094	30,1
13 – Salamat	6 964	2 056	9 020	22,8
14 – Tandjilé	45 878	20 077	65 955	30,4
ENSEMBLE	396 894	124 599	521 493	23,9

Sur la rive gauche du Chari, se trouvent les cinq préfectures du sud du Tchad : le Mayo- Kebbi, le Moyen-Chari, la Tandjilé et les deux Logone ; sur la rive droite de ce fleuve se situent les autres préfectures qui forment le « nord » musulman. Mais le Chari-Baguirmi doit être classé à part, parce que là se trouve notamment la capitale où il y a, en plus des musulmans, un nombre important des non musulmans. Nous constatons à partir de ce tableau que le taux de scolarisation des filles (23,9%) est plus de trois fois inférieur à celui des garçons (76%). Au niveau des adultes, selon l'hebdomadaire *Jeune Afrique/L'intelligent* du 7 au 13 novembre 2000, le taux d'analphabétisme des femmes était de 91% en 1980 contre 69% en 1998, soit un recul de 22%, alors que celui des hommes était de 75% contre 51% (pour la même période), soit un recul de 24%. L'écart énorme entre le taux d'analphabétisme du sexe féminin et celui du sexe masculin s'explique avant tout par le poids des traditions. Dans la société traditionnelle, la place de la femme est au foyer. Et cette conception archaïque du rôle de la femme n'a pas beaucoup changé, malgré l'évolution de la société. Ainsi quand, pour des raisons de manque de moyens

²⁵ NOMAYE M., *op. cit.*, p. 55.

ou autres, il s'agit d'envoyer à l'école la fille ou le garçon, le choix est toujours fait sans hésitation, sacrifiant l'instruction de la fille au profit de celle du garçon.

En ce qui concerne la répartition inégale de la scolarisation, cela est le résultat d'une part du « *refus de l'école* » au nom, entre autres raisons, de la culture arabo-islamique, et d'autre part de la politique mise en place par les autorités coloniales. Mais en plus de ces raisons que nous avons déjà indiquées, il faut ajouter celle-ci : la guerre civile quasi permanente que ce pays a connue depuis 1966 avec la création du Frolinat qui, sous le couvert d'une lutte armée pour l'« indépendance nationale », a en fait repris le combat des Senoussistes là où, vaincus, ceux-ci l'avaient abandonné un demi-siècle plus tôt.

L'ouvrage que nous avons déjà cité, « *Mangalmé 1965, la révolte des Moubi* », est écrit à partir d'un recueil d'un certain nombre de témoignages sur cette révolte et sur la lutte du Frolinat qui en était son prolongement. Si l'auteur de cet ouvrage a fait preuve sinon d'une sympathie, du moins d'une complaisance évidente à l'égard du Frolinat, les témoignages contenus dans son livre sont de véritables dynamites contre ce mouvement. En voici un extrait qui en dit long au sujet des actes de vandalisme commis par le Frolinat : « *Leurs actions ont consisté parfois à détruire les infrastructures sociales, telles que dispensaires et écoles, qui furent la première cible des rebelles. En 1969, la région de Guéra était complètement touchée par cette rébellion : il y régnait une insécurité totale. Le Guéra, qui avait pourtant la chance d'avoir plusieurs écoles, perdit près de la moitié de celles-ci à cause de la rébellion : il existait 74 écoles en activité avant les événements et 40 seulement fonctionnaient en 1969; l'école privée de Dadouar dans laquelle j'étais élève a été incendiée le 23 avril 1969, de même que le dispensaire privé de ce village. En fait, toute la mission catholique a été pillée et dévastée* »²⁶.

La destruction d'une église mentionnée dans ce témoignage n'était pas un simple détail. En fait, la lutte des partisans du Frolinat n'était pas seulement dirigée contre le christianisme, mais contre tout ce qui faisait obstacle à l'islamisation du pays. Ainsi, toujours dans la région du Guéra, selon le même auteur, « *quand ils mèneront des attaques, ils seront très brutaux avec les populations, ils iront jusqu'à incendier des villages, et à exiger des gens de la Margai le rejet de celle-ci et l'option en faveur de l'islam et de l'écriture arabe. Bref, il fallait faire disparaître ce que nos ancêtres nous avaient légué et être musulmans. Dans le cas contraire, c'étaient les coups de chicotte, les amendes lourdes ou même la peine capitale qui était appliquée à la personne qui respectait ou vénérât la Margai. Donc il y avait d'un côté la disparition des valeurs locales, et de l'autre, l'extension de l'islam* ».

La rébellion déclenchée par le Frolinat quelques années seulement après l'indépendance a donc eu des conséquences dévastatrices pas seulement pour la région septentrionale du Tchad, mais pour l'ensemble du pays sur tous les plans : humain bien sûr, mais aussi économique, social et scolaire.

3.3. Un système éducatif en crise

Dans leur livre déjà cité, abordant le problème d'alphabétisation, Jean Cabot et Christian Bouquet ont constaté que : « *La colonisation porte une responsabilité*

²⁶ NETCHO A., *op. cit.*, p. 58.

assez lourde dans le domaine de la scolarisation. C'est ainsi qu'en 1930, le Tchad ne comptait que six écoles primaires, dispersées dans les principaux centres de la zone cotonnière, destinées à former des commis d'administration. Depuis l'indépendance, le nombre des classes primaires a triplé et la lutte contre l'analphabétisme a été engagée avec enthousiasme »²⁷.

Sans être aussi optimiste que ces deux auteurs, nous pouvons remarquer en effet (comme nous l'avons déjà fait plus haut) que malgré des décennies de guerre civile, il y a eu quelques progrès notables dans le domaine de la scolarisation, comme l'atteste le taux de scolarisation qui était de 36% en 1990, soit plus du double de ce qu'il était (moins de 17%) en 1960 (année de l'indépendance). Avec l'indépendance, le Tchad, à l'instar des autres pays africains, se trouvait dans une situation où il fallait prendre progressivement la relève des expatriés dans la Fonction publique, notamment dans l'enseignement, mais aussi dans le secteur semi-public et, dans une certaine mesure, dans le secteur privé. Pour cela, il y a eu une politique de « tchadisation » des cadres consistant à remplacer des cadres « étrangers » par des cadres tchadiens. Il y avait donc des postes à occuper, des emplois qui attendaient une main d'oeuvre locale qualifiée.

Aussi, il suffisait d'avoir un diplôme reconnu, ne serait-ce qu'un C.E.P.E., pour être sûr d'avoir un emploi, le plus souvent dans la Fonction publique. C'était la période où l'école a pu apparaître comme un moyen de promotion sociale. Et les parents, surtout dans le sud, se sacrifiaient volontiers pour que leurs enfants aillent à l'école, d'autant que celle-ci était considérée comme un bon investissement.

Cependant, plus le temps passe, moins il y a de postes à occuper ; et les possibilités d'embauche sont de plus en plus restreintes. C'est ainsi que, pour citer encore Jean Cabot et Christian Bouquet, « *un coup de frein a été placé à l'entrée en sixième en 1967. Cette mesure rigoureuse s'explique par le manque de débouchés à la sortie du B.E.P.C* ». Et cet état des choses allait être accéléré par la crise économique qui, dans le cas du Tchad, était caractérisée par la chute des cours mondiaux du coton représentant 80% des exportations. C'est une situation d'autant plus difficile que la crise est accentuée par la conjugaison des conséquences néfastes de la guerre civile, de celles de l'endettement, de la dévaluation du franc CFA en 1994, de la corruption et de nombreux détournements des fonds publics.

A partir des années 1990, le marché de l'emploi est complètement saturé, au point que la Fonction publique n'embauche plus depuis 1992, sauf pour un nombre limité de postes dans le domaine de la santé et de l'Enseignement supérieur, pour lesquels la Banque mondiale et le FMI ont accepté d'accorder une dérogation dans l'application du « programme d'ajustement structurel ». Des milliers de jeunes diplômés sont au chômage. Plus de 4 000 d'entre eux, pour essayer de se faire entendre et ne pas tomber dans l'oubli, se sont regroupés dans un syndicat dénommé Association des Diplômés Sans emploi du Tchad (ADISSET). Et que faire des non diplômés qui sont encore plus nombreux que les diplômés ?

Pendant ce temps, des centaines de nouveaux diplômés sortent des grandes écoles chaque année. La plus grosse usine à fabriquer des intellectuels chômeurs est l'Université de N'Djaména. Créée en 1971 pour accueillir au maximum 1 000

²⁷CABOT J. et BOUQUET J., *op. cit.*, p. 114.

étudiants, elle en a accueilli 3 274 en 1997, soit plus de trois fois sa capacité, et le nombre doit certainement avoisiner actuellement au moins 5 000 ou 6.000. Elle n'a plus de place pour accueillir tous les bacheliers, malgré un taux de réussite scolaire très faible oscillant entre 20 et 24% d'admis au baccalauréat chaque année. Les salles de TD (travaux dirigés) et les amphithéâtres sont toujours pleins à craquer.

Évidemment, ce n'est pas seulement au niveau de l'enseignement supérieur que les effectifs sont pléthoriques, mais aussi dans l'enseignement secondaire. Par exemple en 1997, il y avait en moyenne 67 élèves par classe dans les cinq préfectures du sud ainsi qu'au Chari-Baguirmi. Mais il n'est pas rare qu'il y ait des classes comptant 150 à 200 élèves. Il en était de même au niveau primaire, malgré la création des « écoles spontanées », prises en charge par les parents d'élèves eux-mêmes. De telles écoles, il y en avait 186 en 1990 et 634 sur les 2 660 écoles primaires qui existaient au Tchad en 1996. En six ans leur nombre a été multiplié par quatre ou presque ! En 1997, au niveau de l'enseignement primaire, sur 9 884 salles de classe, 47% étaient en « secko » et 3,5% en plein air. Et celles qui étaient construites « en dur » ou en « poto-poto » étaient généralement en fort mauvais état.

Dans ces écoles, il manque un peu de tout : « tables-bancs », livres, craie, etc. Selon l'hebdomadaire *N'Djaména-Hebdo* daté du 20/11/1997, « dans les écoles d'enseignement français, il y a au CM2 un livre de lecture ou de calcul pour 4 élèves, un livre de sciences pour 15 élèves, un livre d'histoire pour 74 élèves ; il n'y a que 22,3% des élèves qui peuvent s'asseoir sur un table-banc ».

Au-delà de ces chiffres qui sont une moyenne, mais qui permettent de se faire une idée des conditions d'études très déplorables des élèves, la réalité peut être encore plus dramatique ici et là. Et le simple fait que ce soit des parents qui prennent « spontanément » l'initiative de créer des écoles montre à quel point la crise au niveau de l'enseignement est grave. En plus des fournitures scolaires que les parents achètent pour leurs enfants, ils apportent, à travers l'Association des Parents d'Elèves (APE), une contribution financière de 13% au budget de l'Education nationale. C'est que l'Etat n'a pas de moyens financiers et ne consacre que 12 à 13% de son budget à l'enseignement. Ces chiffres sont en baisse par rapport aux 15% du budget consentis dans ce domaine avant la guerre civile généralisée de 1979, alors que le nombre des jeunes en âge d'aller à l'école augmente d'année en année.

Dans ces conditions, il n'est guère surprenant qu'on assiste à une baisse sensible du niveau de l'enseignement, si l'on prend aussi en compte le fait qu'en plus de leur nombre toujours insuffisant, « 46% seulement des enseignants sont qualifiés au Tchad » selon *N'Djaména Hebdo* du 23 au 25 janvier 2001. De plus, confrontés au problème de bas salaires qui sont de surcroît très irrégulièrement payés, ils sont obligés de passer plus de temps à lutter pour survivre qu'à se préoccuper de la qualité de l'enseignement.

Les difficultés auxquelles le Tchad est confronté dans le domaine de la scolarisation sont les mêmes qu'il rencontre dans d'autres domaines. Leur dénominateur commun est la très grande pauvreté de ce pays, qui découle essentiellement de la manière dont son économie a été orientée par le système colonial.

*

*

*

Nous avons vu que pour l'année scolaire 1995-1996, il y avait 591 493 élèves dans l'enseignement primaire. Si l'on y ajoute les effectifs de l'enseignement secondaire et ceux, très modestes, de l'enseignement supérieur, l'ensemble pourrait être estimé actuellement à environ 700 000. Parmi ceux qui s'expriment à peu près correctement en français, il faut aussi prendre en compte ceux qui ont été à l'école et qui ont atteint au moins le niveau CM2 avant d'en être exclus. Ils constituent un nombre non négligeable. Selon *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* du 30/11/1990, il y a « une déperdition scolaire élevée : faible accès à l'enseignement secondaire (13%) et importance des redoublements (45% en CM2) et des abandons ».

Enfin, selon le même hebdomadaire, « l'administration publique employait, toutes catégories confondues, 25 000 agents ». Quant au secteur privé, « l'emploi moderne privé était estimé en 1987 à 20 000 pour 2 143 entreprises ». On peut donc estimer aujourd'hui qu'il y a quelque 50 000 salariés des secteurs public et privé qui parlent français, puisque le fait de parler cette langue va de pair avec les critères d'embauche, du moins dans la plupart des cas.

Cependant, de façon globale, il est difficile de donner une estimation du nombre de ceux qui parlent français. Toutefois, si l'on tient compte du fait qu'en 1998, il y avait en moyenne 40% des populations alphabétisées, on peut dire à titre d'exemple pour cette période que plus de 2,5 millions de personnes savaient lire et/ou écrire en français.

Pour une longue période, le français peut garder encore dans l'enseignement la place dominante qu'il occupe aujourd'hui. A un niveau moins important, l'arabe est la deuxième langue d'enseignement. Ces langues permettent à tous ceux qui vont l'école non seulement de s'instruire, mais aussi d'avoir une ouverture sur le monde. Les parents d'élèves l'ont d'ailleurs bien compris et ils n'hésitent pas à se saigner aux quatre veines pour que leurs enfants aillent à l'école, y compris en créant eux-mêmes des écoles dites « spontanées ».

*

*

*

Avant de passer à la présentation de ce « *Lexique* », il faut toutefois souligner qu'il n'est pas juste que l'enseignement se fasse uniquement dans des langues étrangères. Il est temps de promouvoir l'étude des langues nationales afin de les utiliser, elles aussi, comme langues d'enseignement. C'est un enrichissement culturel dont tous ceux qui veulent ou peuvent s'instruire ne doivent pas être indéfiniment privés.

4. PRÉSENTATION DU LEXIQUE

L'objet de ce travail est la recherche des particularités lexicales du français parlé et écrit au Tchad. Cette recherche s'inscrit dans une perspective *descriptive* et

non *normative*, c'est-à-dire qu'elle vise à recenser et à décrire -sans porter de jugement de valeur- des « mots » qui sont employés dans un sens particulier par rapport au français standard ou qui changent de catégories grammaticales, des néologismes, des emprunts à certaines langues tchadiennes, notamment à l'arabe dialectal tchadien.

4.1. Le corpus

Les matériaux servant de base à ce travail sont constitués essentiellement des textes écrits par des Tchadiens ou portant sur le Tchad : essais, romans, nouvelles, pièces de théâtre, contes, revues, dossiers et manuscrits. Une place à part doit être faite aux journaux tchadiens qui constituent le noyau de ces matériaux. En effet, avec le multipartisme apparu au début des années 90, de nouveaux journaux (à part des journaux de « combat » comme *Le bouclier* ou *Mula*, qui ont eu deux ou trois années d'existence à la suite de la guerre civile de 1979) ont fait leur apparition à côté du quotidien gouvernemental *Info-Tchad*.

Pour donner une idée un peu plus précise de la composition du corpus, il faut noter qu'il y a 120 ouvrages, 45 journaux, périodiques et autres. Parmi les ouvrages, près de 70 ont été écrits par des Tchadiens, presque tous après 1960. Quant aux journaux, 22 d'entre eux sur 31 ont été rédigés par des Tchadiens. Au sujet de ces journaux, il faut mentionner à part : *Contact*, *Le bouclier*, *L'observateur*, *Le Progrès* et *Le temps* (devenu par la suite *Notre Temps*) dont nous avons pu lire au moins une dizaine d'exemplaires pour chacun d'entre eux. Mais ceux que nous avons le plus lus sont : le quotidien *Info-Tchad* (plus de 100 exemplaires), le mensuel *Tchad et Culture* (une centaine d'exemplaires) et surtout l'hebdomadaire *N'Djaména Hebdo* (plus de 300 exemplaires).

Pour le français oral, nous n'avons pas constitué de textes oraux à proprement parler. Etant nous-même tchadien, nous sommes bien entendu souvent en contact avec des Tchadiens vivant ici en France - ou en Côte d'Ivoire lors de notre séjour dans ce pays- et nous avons remarqué qu'ils gardent presque intact le français appris au Tchad. De plus, dans le cadre de ce travail de recherche, nous avons passé à deux reprises un mois au Tchad (en 1996, puis en 1998). Nous avons ainsi, à partir des propos entendus dans des lieux publics et surtout des conversations privées, pu collecter un certain nombre de données lexicales.

4.2. Méthode

Une fois le corpus constitué, il faut définir :

- les critères de sélection des particularités lexicales,
- les techniques lexicographiques pour établir la structure de chaque article et classer le *Lexique*.

Cette méthode de travail est celle de nombreux chercheurs dont, par exemple, ceux de l'« équipe IFA » (Inventaire du français en Afrique noire) qui ont mené à bien le premier *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* édité en 1983.

Il faut aussi ajouter que l'AUPELF - UREF a facilité notre travail en mettant à la disposition de l'équipe IFA2 (dont nous sommes membre) une fiche de synthèse basée sur ladite méthode, qui a servi de modèle pour une harmonisation du

travail repris depuis plusieurs années en vue d'une nouvelle édition de *l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*.

4.3. Résultats

Le corpus indiqué ci-dessus a été minutieusement dépouillé et nous avons pu inventorier environ 2.200 particularités lexicales ou « tchadismes » (si nous pouvons nous permettre d'user de ce néologisme) dont 250 emprunts aux langues tchadiennes et surtout à l'arabe dialectal tchadien.

Il y a certainement de nombreuses autres particularités lexicales qui n'ont pas été retenues, soit parce que nous estimons qu'elles ne sont pas encore suffisamment enracinées dans le français parlé au Tchad, soit parce que nous ne les avons pas rencontrées dans notre corpus, soit enfin parce que nous n'avons pas suffisamment de recul pour nous rendre compte de leur « écart » par rapport au français standard. Cela dit, voici les critères utilisés pour la sélection des « tchadismes » retenus dans le présent *Lexique*.

4.3.1. Critères de sélection

Plusieurs critères de sélection ont été employés :

- *critère de fréquence* : ont été retenues les lexies dont la fréquence est élevée.
- *critère chronologique* : sont recensées des lexies qui ont traversé des périodes différentes et qui sont encore disponibles.
- *critère géographique* : le fait qu'une même lexie soit utilisée dans différentes régions du pays atteste bien son intégration.
- *critère linguistique* : ont été recensées des lexies spécialisées dont l'usage est attesté dans la langue courante.

4.3.2. Typologie des particularités

Les lexies ainsi recensées peuvent être regroupées selon leur catégorisation en particularités lexématiques, sémantiques, grammaticales et en particularités liées à des différences de connotation, de fréquence, de niveaux ou d'états de langue.

4.3.2.1. Particularités lexématiques

Il s'agit des formations nouvelles par *dérivation*, par *composition* ou des *emprunts* (à l'arabe dialectal tchadien ou aux langues tchadiennes). En voici quelques exemples :

a) des néologismes de forme obtenus par :

- *suffixation* avec le suffixe *-er* pour former des verbes (*bastonner, couteauner, enceinter, marabouter, palabrer, refectionner, tribaliser*, etc.), le préfixe *-eur* pour créer des substantifs (*alphabétiseur, ambianceur, billetteur, cotonculteur, détourneur, ligueur, sapeur*, etc.), les suffixes *-isme* et *-iste* pour créer des adjectifs ou des substantifs (*balafoniste, griotisme, multipartisme/multipartiste, pépétiste, rabiste, vaudouisme/vaudouiste, villagisme, unitariste*, etc.), le suffixe *-aie* pour former des substantifs (*bananeraie, gommeriaie, mangueraie, rôneraie*, etc.), le

suffixe *-ier* pour former des substantifs ou des adjectifs (*arachidier, calebassier, essencier, gommier, mouvancier, quittancier, savonnier, tontinier, etc.*).

- *préfixation* avec le préfixe *co-* pour former des substantifs ou des adjectifs (*co-épouse, corégionnaire, co-gestionnaire, etc.*), avec le préfixe *pré-* pour créer des verbes, des substantifs ou des adjectifs (*pré-financer, pré-congrès, précoopérative, préinitiatique, etc.*), avec le préfixe *re-* pour former des substantifs (*ressemis*), etc.

- *préfixation* et *suffixation* à la fois, avec le préfixe *dé-* et le suffixe *-er* pour former des verbes (*débrousser, dépiécer, dévierger, etc.*), avec le préfixe *re-* et le suffixe *-er* pour créer des verbes (*rebeloter, redynamiser, refonder*), avec le préfixe *re-* et le suffixe *-ation* pour former des substantifs (*redynamisation, refondation*), etc.

Il faut relever que le procédé des formations nouvelles par suffixation est de loin plus productif que celui qui fait appel à la préfixation seule ou en combinaison avec la suffixation.

b) des formations nouvelles par la *composition* :

- celles qui sont créées à partir des mots français sont nombreuses : *argent du marché, barrière de pluies, case-obus, cotonculture, couteau de jet, demande de main, frère même père même mère, homme-lion, jugement supplétif, marché autogéré, médecine traditionnelle, ouvre-bière, pagne STT, place mortuaire, pois de terre, politique du ventre, quartier spontané, retrait de deuil, sauce-arachide, table-banc, teint clair, veillée mortuaire, viande sauvage, etc.*

- quelques cas rares de lexies créées à partir du français et de l'anglais (*bar dancing, boy-coton*), du français et de l'arabe dialectal tchadien (*charmout poivré, chef de férik, kissar au gombo, etc.*) ou du français et d'autres langues tchadiennes (*boeuf kouri, docteur choukou, zébu bororo, etc.*).

- des mots composés en partie d'abréviations sont nombreux, mais pour ne pas alourdir notre *Inventaire*, nous n'avons retenu que ceux qui semblent être le plus largement répandus : *comchef* (commandant en chef des armées), *com-zone* (commandant d'une zone militaire), *vente à dom* (vente à domicile), etc.

- les sigles sont très nombreux, à tel point qu'un lecteur non averti de la presse écrite tchadienne aura souvent bien du mal à s'y retrouver. Mais pour les mêmes raisons que nous venons d'invoquer, nous n'en avons gardé que quelques-uns : *DP* (Directeur de Publication), *ADH* (Association pour la défense des Droits de l'Homme), *BET* (Borkou-Ennedi-Tibesti), *CEMGA* (Chef d'Etat-major Général de l'Armée), *CFA* (Coopération Financière Africaine), *CNS* (Conférence Nationale Souveraine), *DDS* (Direction de la Documentation et de la Sécurité), *PM* (Premier Ministre), *SMAG* (Salaire Minimum Agricole Garanti), *VD* (Vente d'alcool à Domicile), *VLRA* (Véhicule Léger de Reconnaissance Avancée), etc.

c) les *emprunts* à l'arabe dialectal tchadien sont nombreux (*al gueïta, dia, djallabia, faïda, goumar, kissar, lafaye, maktoub, marara, mouloukié, sourwal, zakat, walaï, etc.*), mais ceux qui viennent des autres langues tchadiennes sont peu nombreux (*bayan, bel, bodo, gabak, gourn, kido, kondé, mosso, ngar, saï, yondo, etc.*). Les emprunts aux langues non tchadiennes se limitent à quelques cas pour les langues africaines (*boubou, daba, fonio, toubab, etc.*), pour l'anglais (*barman, boy, taximan*

(au pluriel: *taximen*), *waterbuck*, etc.), pour le portugais (*capita*), pour l'italien (*macaroni*), etc.

4.3.2.2. Particularités sémantiques

Ce sont des néologismes de sens qui peuvent provenir de :

- un *transfert de sens* : le verbe *consulter* est employé pour parler d'un malade qui va voir un médecin et non d'un médecin qui examine ce dernier ; le terme *docker* est utilisé pour désigner non pas un ouvrier qui charge et décharge des navires, mais tout travailleur employé pour le chargement et le déchargement des camions, ou simplement celui qui transporte par exemple des marchandises à dos d'âne dans un marché ; le mot *écritoire* désigne tout instrument qui sert à écrire, et non pas son support matériel ; un *gourmand* est non pas celui aime des friandises ou des aliments succulents, mais celui qui aime manger beaucoup ; le verbe *toucher* exprime non pas ce qui va droit au cœur, mais ce qui fait mal ou qui est choquant, etc.

- une *restriction de sens* : le terme *boisson* ne s'emploie pas pour tout liquide servant à se désaltérer, mais s'applique uniquement aux boissons fermentées ou alcoolisées ; la *conjoncture* renvoie uniquement à une mauvaise situation économique ; le terme *gros porteur* s'emploie pour désigner un poids lourd (camion) et jamais un camion-citerne ou un gros avion ; la *géopolitique* ne s'applique pas à des rapports entre les Etats, mais à la recherche d'un équilibre entre les ethnies ou les régions d'un même pays ; un *hangar* désigne non pas un grand abri destiné à protéger un avion ou des matériels, mais une sorte de véranda ou une salle de classe en « secco », etc.

- une *extension de sens* : le mot *étranger* s'emploie pour parler de tout visiteur et pas seulement d'un inconnu ou d'une personne venue d'un autre pays ; le *goudron* désigne une route bitumée et pas seulement la matière qui a servi à la revêtir ; le terme *solde* est synonyme de salaire et ne se réfère pas seulement à la paie des soldats, etc.

- une *métaphorisation* : de même qu'on se met à l'abri des projectiles mortels grâce à une carapace d'acier, *se blinder* c'est se protéger contre le mauvais sort par des moyens occultes ; les temps sont *cailloux* parce qu'ils sont difficiles (ou durs comme un caillou) ; par comparaison au diamètre du canon d'une arme à feu, un *calibre* est une verge ; un poisson d'eau douce *sp.* portant de grandes antennes est un *hélicoptère* parce qu'il fait penser aux hélices de ce petit avion ; une sauce *sp.* très gluante qu'on peut étirer comme un élastique est une *sauce longue*, etc.

4.3.2.3. Particularités grammaticales

Ces particularités peuvent provenir d'un changement :

- de *catégorie* : beaucoup d'adjectifs ou participes passés employés comme substantifs (celui qui a obtenu son B.E.P.C. est un *breveté*, quelqu'un de petite taille est un *court*, un étudiant sélectionné en fonction de ses notes pour une discipline qu'il n'a pas choisie est un *réorienté*).

- de *genre* : certains substantifs passent du masculin au féminin ou inversement (un *caféteria*, la *Noël*, etc.).

- de *construction* : certains verbes transitifs indirects ou intransitifs deviennent transitifs directs avec un complément d'objet direct renvoyant à une personne (*le/la*

dire pour lui dire, *le/la demander* pour lui demander, *l'écrire* pour lui écrire, *reprocher quelqu'un* au lieu de reprocher quelque chose à quelqu'un, etc.) ; d'autres, qui sont des verbes transitifs directs, sont au contraire employés comme des verbes intransitifs (celui qui *fréquente*, va à l'école, etc.).

4.3.2.4. Particularités dues à des différences de connotation, de fréquence, de niveaux ou d'états de langue

A la différence du français standard, certains termes sont employés sans aucune connotation péjorative : accoutrement, etc.

Certains termes sont fréquents, alors qu'ils sont rarement employés en français standard : *bilharziose*, *paludisme* (ou son abréviation *palu*), etc.

Certains mots argotiques sont repris dans un sens différent : *clando* pour moto utilisée comme « taxi » sans autorisation administrative, etc.

4.4. Structure de l'article

Ce *Lexique* est classé par ordre alphabétique. Il est conçu comme un « dictionnaire de langue » ; en ce sens nous nous sommes efforcé de fournir pour chaque entrée le maximum d'informations. Ces informations sont présentées toujours selon le même ordre, donnant à chaque article la structure suivante :

- l'*entrée* est en majuscules et en caractères gras. Quand il y a plusieurs formes graphiques pour une lexie, c'est la forme la plus fréquente qui est retenue comme graphie principale ; les autres formes sont aussi transcrites en caractères gras, mais en minuscules.
- la *transcription phonétique* est donnée entre crochets en alphabet phonétique international (A.P.I), si la prononciation du mot est différente de celle qu'on rencontre en français standard.
- ensuite si l'*étymologie* du mot est connue, elle est indiquée entre parenthèses.
- la *catégorie grammaticale* est toujours précisée en caractères italiques.
- il en est de même pour les *marques d'usage* précisant un emploi *écrit* et/ou *oral*, la *fréquence*, la *connotation* (quand elle se présente), le *milieu d'emploi*, etc.
- la *définition* se veut simple et claire. Quand il y a plusieurs sens, chaque définition est précédée d'un numéro.
- les *contextes*, qui sont tous des citations, sont transcrits en caractères italiques. Ils illustrent et éclairent la ou les définitions. Quand il y en a plusieurs, ils sont présentés par ordre chronologique.
- les *commentaires* ou *remarques* sont parfois ajoutés pour compléter et préciser les définitions.
- les *dérivés*, les *composés*, les *synonymes* et les *antonymes* sont mentionnés à la fin d'article.

Mbai-yelmia Ngabo NDJÉRASSEM

Liste des signes conventionnels et abréviations

1°, 2°, Numéros correspondant aux différents sens d'une lexie ou à deux lexies différentes mais ayant une même graphie.

* Symbole placé après une lexie pour indiquer que celle-ci fait l'objet d'une entrée principale.

[] Crochets indiquant qu'il s'agit d'un ajout de l'auteur pour rendre un contexte plus clair ou plus explicite

<i>abrév.</i>	abréviation	<i>n.</i>	nom
<i>absolt.</i>	absolument	<i>nom.</i>	nominal
<i>adj.</i>	adjectif(ve), adjectival(e)	<i>par ext.</i>	par extension
<i>adv.</i>	adverbe, adverbial(e)	<i>péj.</i>	péjoratif
ANT.	antonyme	<i>plur.</i>	pluriel
COM.	commentaire	<i>pron.</i>	pronom
COMP.	composé	<i>pronom.</i>	pronominal
<i>conj.</i>	conjonctif(ve)	qqch.	quelque chose
DER.	dérivation, dérivé	qqn	quelqu'un
ENCYCL.	encyclopédie, encyclopédique	REM.	remarque
<i>ex.</i>	exemple	SYN.	synonyme
<i>exclam.</i>	exclamation, exclamatif(ve)	<i>tr.</i>	transitif
<i>ext.</i>	extension	<i>v.</i>	verbe
<i>f.</i>	féminin	<i>verb.</i>	verbal(e)
<i>fam.</i>	familier	V.	voir
<i>fréq.</i>	fréquent	<i>v. intr.</i>	verbe intransitif
<i>interrog.</i>	interrogation, interrogatif(ve)	<i>v. pronom.</i>	verbe pronominal
<i>inter.</i>	interjection	<i>v. tr.</i>	verbe transitif
<i>intr.</i>	intransitif	<i>vulg.</i>	Vulgaire
<i>inv.</i>	invariable	<i>vx</i>	vieux
<i>loc.</i>	locution		
<i>m.</i>	masculin		
<i>mélior.</i>	Mélioratif		